



Recommandation n°4
votée par l'Assemblée générale le 30 janvier 2021

Solidarité Covid-19

Notre pays, l'Europe et le monde traversent une pandémie qui, si elle est loin d'être la première ou même la plus virulente, n'en a pas moins des effets sans précédent sur le fonctionnement de notre société, de sa vie sociale, économique et culturelle. Les Églises, communautés, œuvres et mouvements de la Fédération protestante de France ont accompagné activement, aux côtés de bien d'autres, depuis le début de la crise, les personnes affectées par la maladie et le deuil, et exercé la solidarité avec les plus démunis, localement et même au-delà des frontières. L'Assemblée générale de la FPF exprime toute sa reconnaissance pour cet engagement de citoyens et de chrétiens soucieux de témoigner de l'espérance de l'Évangile.

La crise est toutefois loin d'être terminée, et ses pires effets psychologiques, sociaux et économiques sont sans doute à venir. Elle frappe déjà durement les jeunes, en particulier ceux qui sont en formation. Elle frappe aussi les personnes sans emploi et les migrants dont la situation précaire est encore aggravée dans ce contexte où ils deviennent invisibles. Elle aggrave les violences intrafamiliales. Les associations engagées dans le champ de la solidarité rencontrent d'importantes difficultés dans la mise en œuvre de leurs missions. En outre, ces associations, comme celles impliquées dans le travail de jeunesse, d'hébergement ou de loisirs, sont à la peine comme acteurs de la vie sociale et comme employeurs.

L'Assemblée générale de la FPF, consciente de ces enjeux, recommande à son Conseil et à son Président :

- D'interpeller le gouvernement afin qu'il porte une plus grande attention à la souffrance des jeunes, qui sont de plus en plus en désespérance ; qu'il lutte activement contre les violences exacerbées faites aux femmes et aux enfants ; qu'il réponde mieux aux difficultés croissantes des plus vulnérables et des personnes sans droits ; et qu'il veille à la solidarité internationale, notamment dans les moyens déployés pour lutter contre le virus.
- D'être attentifs, en coordination avec la Fédération de l'Entraide Protestante, à la situation des œuvres protestantes en difficulté, en les accompagnant ou les soutenant dans leurs actions.
- D'encourager toutes ses institutions membres, à intensifier leurs actions auprès des plus vulnérables, en poursuivant leur travail de témoignage et de solidarité.